

FAO - EU FLEGT PROGRAMME



Organisation des Nations Unies  
pour l'alimentation  
et l'agriculture



Suède  
Sverige



People for development

PROGRAMME FAO FLEGT  
APPUI AUX ACTIONS PRIORITAIRES POUR PARTICIPER A LA MISE EN ŒUVRE  
DU PROCESSUS APV

## COMPTE RENDU DE LA REUNION DE LANCEMENT DU PROJET



## CONTEXTE

Depuis plusieurs décennies les ressources forestières de la Côte d'Ivoire sont sujet à une dégradation, voire leur disparition progressive. Cette situation est due en grande partie à une utilisation peu réglementée et planifiée des ressources, accentuée par l'exploitation illicite du bois pour un usage domestique mais surtout en vue de l'export vers les marchés internationaux (90% des bois exploités). Face à cette situation, la Côte d'Ivoire a initié différentes actions pour freiner la destruction de son couvert forestier. Elle a ainsi entamé en juin 2013 la négociation d'un Accord de Partenariat Volontaire (APV) avec l'Union européenne (UE)..

C'est dans ce contexte qu'AVSI a mis en œuvre de juin 2016 à juin 2017, le projet « Promotion de la légalité et des bonnes pratiques en matière de gestion durable par la mise en place d'un cadre d'échange entre les clients de l'UE, les exportateurs et les petites et moyennes entreprises ivoiriennes ». Ce projet visait la formation des acteurs informels de la filière bois. Il a permis de mettre en relief une insuffisance de formation continue, de coaching et d'accompagnement de ces acteurs en vue de leur formalisation dans le cadre de l'APV. Ces insuffisances, qui fondent les besoins de ces derniers ont par ailleurs été largement exprimés au cours des missions de terrain réalisées dans le cadre du projet FAO/MINEF, par le CIFOR et sont aussi mentionnés dans l'Argumentaire pour la formalisation du marché national produit par le Groupe de travail « marché domestique » du CTN. Le présent projet se propose donc, dans la continuité du précédent, de poursuivre les actions de formation et d'accompagnement en vue de la formalisation des acteurs du secteur informel de la filière bois.

C'est dans le cadre de la mise en œuvre du projet qu'AVSI a organisé un atelier de lancement qui a lieu à Abidjan Cocody, les II Plateaux au centre CERAO, le lundi 11 Décembre 2017 de 9h 00mn à 12h.

### **1-OBJECTIFS**

L'objectif principal de l'atelier était de contribuer au processus de négociation de l'APV-FLEGT à travers le partage d'informations et des connaissances avec différents acteurs impliqués pour aboutir à une bonne gouvernance forestière de manière intégrée et participative. De manière concrète, il s'est agi de permettre aux participants des différentes organisations présentes de :

- de se rencontrer et de s'imprégner du contenu du projet ainsi que le rôle de chaque intervenant
- de connaître les résultats et la pertinence du projet en ce qui concerne sa contribution au processus.
- Assurer une bonne visibilité du projet par le partage des activités et informations

### **2-METHODOLOGIE :**

Il s'est agi au cours de cette activité de réunir dans un même espace les différents acteurs directs et indirects actifs dans le cadre de la sauvegarde de la Forêt. En effet les travaux se sont déroulés suivant une approche principalement participative et interactive, concrètement des informations, des indications précises ont été données sur le déroulement du projet. Pour ce faire des présentations et des échanges avec les participants. Il est à noter la présentation et le développement des thématiques suivies d'explications sur l'organisation du secteur informel dans les métiers liés au bois.

### **3-DEROULEMNT (SUJETS ABORDES SUR LES ECHANGES ET ACQUIS)**

l'atelier de lancement, s'est déroulé le 11 décembre 2017 de 9 h à 12h30mn dans la salle du centre épiscopal de l'Afrique de l'ouest. A cette rencontre nous avons enregistré 49 personnes issues de différentes structures et administrations publiques, associations, syndicats, chancelleries, institutions internationales et la presse écrite et audio- visuelle. L'objectif visé était de permettre aux différents acteurs directs et indirects de se rencontrer, de maîtriser le contenu du projet par le partage des informations et d'assurer la visibilité La méthodologie utilisée s'articulait autour d'échanges, de développement de thématiques liées à la sauvegarde et de la gouvernance forestière, donner des informations et indications sur les différentes activités du projet et de projection de film.

Pour ce faire la cérémonie a débuté par la série des allocutions respectivement celles du Directeur de cabinet adjoint du Ministère des Eaux et Forêts, du représentant de la FAO en Côte d'Ivoire, du Ministère de la promotion des PME ,du commerce et de l'Artisanat , du représentant de la Chambre Nationale de Métiers de Côte d'Ivoire(CNMCI) et du représentant pays d'AVSI. Tous sont unanimes sur la nécessité de mener des actions communes allant dans le sens de limiter les dégâts au niveau de la destruction massive et non contrôlée de la forêt ivoirienne. Ensuite après la projection du film documentaire sur l'état actuel de la forêt, les participants ont eu à échanger sur la nouvelle déclaration de la politique de préservation et de réhabilitation des forêts. Ainsi les points essentiels ont été retenus au cours des échanges qui sont:

- Mener des actions dans le sens de la préservation et de la reconstitution de la forêt
- Contribuer à une bonne gouvernance des ressources forestières existantes avec le concours et l'implication de tous les acteurs.
- Organiser et structurer la filière bois par la formalisation du secteur informel pour une meilleure assimilation et applicabilité des reformes en cours.

Après cette phase trois présentations power point ont été faites avec celles du représentant du secrétariat technique du FLEGT portant sur le thème de la « gouvernance forestière en Côte d'Ivoire : contribution de l'APV FLEGT », celle du représentant du CEPICI sur «les enjeux de la formalisation du secteur informel» et la présentation succincte du projet par le gestionnaire du programme.

Enfin une deuxième phase d'échanges sur les stratégestes d'approvisionnement des TPME du secteur informel encadré par la Direction de l'Exploitation et des Industries Forestières(DEIF).L'on a retenu à ce sujet deux stratégies essentielles qui sont :

En définitive nous retenons que la réunion sur le lancement du projet a eu des retombées au niveau des informations données et connaissances acquises à travers les différentes thématiques abordées par des personnes ressources qui maîtrisent leurs secteurs d'activités. Au niveau de la visibilité nous avons enregistré la présence de la Radio Télévision Ivoirienne(RTI), des organes de presse en ligne et écrite. Ce qui a occasionné la diffusion de l'activité d'une durée de 3 mn sur la chaîne nationale sur trois jours et avec un total de 2153 vues en ligne à ce jour.

Afin nous avons distribué des dépliants, autocollants à tous les participants présents à cette cérémonie.

### **4-RECOMMANDATIONS**

- Fédérer les acteurs qui interviennent dans toute la chaîne des valeurs du secteur du bois pour une fluidité et traçabilité de la matière bois.

- Encourager les groupements et alliances entre industriels et artisans dans la perspective de créer des cadres d'échanges, discussions et de commercialisation responsable du bois
- Accentuer les actions de visibilité pour mieux informer les populations sur le processus en cours en Côte d'Ivoire



Une vue des participants à l'atelier de lancement



Une vue des participants à l'atelier de lancement



Photo d'ensemble des participants



Photo du représentant du CEPICI



Photo du représentant de la FAO

Photo du représentant du Ministère des Eaux et Forêts